

DÉCLARATION D'ACCESSIBILITÉ

L'ARCOM (Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique) s'engage à rendre son site web accessible conformément à l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005.

À cette fin, il met en œuvre la stratégie et les actions indiquées dans son [schéma d'accessibilité](#)

Cette déclaration d'accessibilité s'applique au site web :

<https://www.arcom.fr/>

ÉTAT DE CONFORMITÉ

www.arcom.fr est en conformité partielle avec le référentiel général d'amélioration de l'accessibilité en raison des non-conformités énumérées ci-dessous.

RÉSULTATS DES TESTS

L'audit de conformité au RGAA 4.1.2 réalisé par la société [Temesis](#) révèle que :

- 81,25 % des critères RGAA sont respectés.

Dans le détail :

- Nombre de critères conformes : **52**
- Nombre de critères non conformes : **12**
- Nombre de critères non applicables : **42**

CONTENUS NON ACCESSIBLES

Les contenus listés ci-dessous ne sont pas accessibles pour les raisons suivantes :

Non conformité

Liste des critères non conformes :

- 3.2 - Dans chaque page web, le contraste entre la couleur du texte et la couleur de son arrière-plan est-il suffisamment élevé (hors cas particuliers) ?
- 4.1 - Chaque média temporel pré-enregistré a-t-il, si nécessaire, une transcription textuelle ou une audiodescription (hors cas particuliers) ?
- 7.1 - Chaque script est-il, si nécessaire, compatible avec les technologies d'assistance ?

- 7.4 - Pour chaque script qui initie un changement de contexte, l'utilisateur est-il averti ou en a-t-il le contrôle ?
- 8.2 - Pour chaque page web, le code source généré est-il valide selon le type de document spécifié (hors cas particuliers) ?
- 8.6 - Pour chaque page web ayant un titre de page, ce titre est-il pertinent ?
- 8.9 - Dans chaque page web, les balises ne doivent pas être utilisées uniquement à des fins de présentation. Cette règle est-elle respectée ?
- 11.1 - Chaque champ de formulaire a-t-il une étiquette ?
- 11.5 - Dans chaque formulaire, les champs de même nature sont-ils regroupés, si nécessaire ?
- 11.10 - Dans chaque formulaire, le contrôle de saisie est-il utilisé de manière pertinente (hors cas particuliers) ?
- 12.8 - Dans chaque page web, l'ordre de tabulation est-il cohérent ?
- 13.3 - Dans chaque page web, chaque document bureautique en téléchargement possède-t-il, si nécessaire, une version accessible (hors cas particuliers) ?

Dérogations pour charge disproportionnée

Liste des contenus non accessibles, dérogés pour charge disproportionnée : aucune dérogation

Contenus non soumis à l'obligation d'accessibilité

- Les fichiers disponibles dans des formats bureautiques publiés avant le 23 septembre 2018 ;
- Les contenus de tiers qui ne sont ni financés ni développés par l'organisme concerné et qui ne sont pas sous son contrôle : *aucune exemption*

ÉTABLISSEMENT DE CETTE DÉCLARATION D'ACCESSIBILITÉ

Cette déclaration a été établie le 26 mars 2024.

Technologies utilisées pour la réalisation du site web

- HTML
- CSS
- Javascript

Environnement de test

Les tests des pages web ont été effectués avec les combinaisons de navigateurs web et lecteurs d'écran suivants :

- NVDA 2023.3.4, Firefox 124

- Jaws 2023, Firefox 124
- Voiceover, Safari

Les outils suivants ont été utilisés lors de l'évaluation :

- Colour Contrast Analyzer
- HeadingsMap
- Web developer
- AxeCore

Pages du site ayant fait l'objet de la vérification de conformité

1. Accueil : <https://www.arcom.fr/>
2. Contact : <https://www.arcom.fr/contact>
3. Mentions légales : <https://www.arcom.fr/mentions-legales>
4. Accessibilité : <https://www.arcom.fr/assistance/accessibilite>
5. FAQ : <https://www.arcom.fr/assistance/faq>
6. Résultat de recherche :
https://www.arcom.fr/recherche?fulltext=&sort_by=search_api_relevance
7. Nous connaître : <https://www.arcom.fr/nous-connaître/decouvrir-linstitution>
8. Organigramme : <https://www.arcom.fr/nous-connaître/notre-institution/organigramme>
9. Inscription lettres d'information : <https://www.arcom.fr/inscrivez-vous-nos-lettres-dinformation>
10. Alerte-nous : <https://www.arcom.fr/alertez-nous>
11. Espace presse : <https://www.arcom.fr/presse>
12. Actualités : <https://www.arcom.fr/actualites/toutes-nos-actualites>
13. Page d'actualité : <https://www.arcom.fr/actualites/audiovisuel-et-handicap-action-de-larcom-depuis-2005>
14. Les décisions de l'Arcom : <https://www.arcom.fr/se-documenter/espace-juridique/decisions>
15. Internet et réseaux sociaux : <https://www.arcom.fr/internet-et-reseaux-sociaux>

RETOUR D'INFORMATION ET CONTACT

Si vous n'arrivez pas à accéder à un contenu ou à un service, vous pouvez contacter le responsable du site web pour être orienté vers une alternative accessible ou obtenir le contenu sous une autre forme.

- Envoyer un message <https://www.arcom.fr/contact>

VOIES DE RECOURS

Cette procédure est à utiliser dans le cas suivant.

Vous avez signalé au responsable du site web un défaut d'accessibilité qui vous empêche d'accéder à un contenu ou à un des services et vous n'avez pas obtenu de réponse satisfaisante.

- Écrire un message au Défenseur des droits (<https://formulaire.defenseurdesdroits.fr/>)
- Contacter le délégué du Défenseur des droits dans votre région (<https://www.defenseurdesdroits.fr/saisir/delegues>)
- Envoyer un courrier par la poste (gratuit, ne pas mettre de timbre)
Défenseur des droits
Libre réponse 71120
75342 Paris CEDEX 07